

Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit / German Technical Development Corporation (GTZ)

2001

Oum Iellé

N 16° 23' 00"

W 009° 18' 14"

Superficie : environ 400 ha (carte IGN 1 : 200,000)

Presque toute la superficie est boisée en *Acacia nilotica* (Amour).

Durée d'eau : moyenne de 9 mois, mais variable d'une année à l'autre selon la pluviométrie.

Profondeur : maximum de 1,8 mètres.

Classification : Tamourt

Sols :

La Tamourt d'Oum Iellé dispose des sols argilo-sableux et mal drainé de la surface jusqu'à 35 cm de profondeur, puis ils ont plutôt une texture sableuse, donc filtrante. La roche mère se trouve à 2,5 mètres ainsi que la nappe phréatique. Le premier horizon du sol à 3% de matière organique du à l'engrais apporté par les animaux domestiques. Le pH du sol est de 7.4 (toutes les autres zones humides sont alcalines).

Végétation :

Les données sur la végétation étaient collectées en janvier et septembre 2000 ainsi que les informations recueillies lors des visites de terrain.

3 zones concentriques identifiées :

1. Dunes fixées – sols sablonneux
2. Zone de transition inondable – sols sablo-limoneux
3. Cuvette – une dépression argileuse

Les plantes typiques des différentes zones sont listées ci-dessous, la plus grande diversité se trouve dans zone 2, la zone de transition.

Zone 1

Herbacées ; Initi, Sin'Khalli, Tizzit, Hadjet Elhamar, Taghia, Toumourit, Kralekrab...
Ligneux ; Temate, Teichott

Zone 2

Herbacées ; Ejerk, Initi, Taghia El Trab, Sa'ad, Az, Oum el Beine, Bed el Hamar, Lehbaliye, Morkba, Kralekrab...
Ligneux ; temate, teichott, S'Der, Imijij, Aglal..

Zone 3

Herbacées ; Hmey Adress, Ejerk, Sa'ad, Lehabalia, Akriche...
Ligneux ; Amour, Temate, teichott, S'Der...

La zone sablonneuse d'Oum Lellé possède des bons pâturages pendant que la zone inondée est pauvre en herbacées avec une belle forêt d'Acacias nilotica. La zone possède des espèces ligneuses assez rares, comme Imijij et Aglal.

Oiseaux d'eau :

La tamourt joue un rôle très important pour les oiseaux paléartiques et afro-tropicaux.

Elle ne dispose pas des grandes concentrations des oiseaux, mais on trouve une grande diversité d'espèces d'oiseaux d'eau, de la forêt et de la savane. Elle joue un rôle important dans la moue de quelques espèces comme l'Oie de Gambie (Naijie), qui se cache dans les arbres. Beaucoup des oiseaux font la navette entre Sawana et Oum Lellé pour des différents besoins ; alimentaire, abri, refuge, moue, reproduction etc... Sawana est riche en végétation aquatique (alimentaion) et Oum Lellé est une zone de refuge et de repos.

La plus grande quantité d'oiseaux a été dénombré en janvier 2000, soit un total de 3.231.

Les espèces typiques de la zone sont ; Toumb boïssid, Dik Ilmé, Moukambour, Naijie, Wagaf ilmé, Wey Wah, Voud Voud, Tinkaka, Lella, Khimass, Beia Bouvizen etc..

Diversité animale :

Poissons 0

Crocs 0

La Convention de Ramsar :

La tamourt de Oum lellé a été proposé comme zone humide d'importance internationale en interrelation avec la gâat de Sawana.

Les fiches nécessaires ont été remplies par la DEAR, appuyé par GIRNEM. Ces fiches se trouvent actuellement au niveau du Bureau de Ramsar. L'ensemble de Sawana / Oum Lellé répond à 4 critères Ramsar ;

Critère 1 : Un échantillon représentatif d'un gâat et d'une tamourt qui sont nombreux dans la zone. Zone longtemps exploitée pour l'abreuvement des animaux domestiques et l'agriculture traditionnelle, mais qui restent riche en diversité biologique.

Critère 3 : Augmentation de la biodiversité par la présence d'une végétation diversifiée plus la présence d'une faune migratrice et sédentaire.

Critère 4 : Aire d'accueil pour les oiseaux migrateurs et un refuge surtout pendant les années de sécheresse.

Critère 5 : En janvier 2000, 20.650 oiseaux ont été recensés à Sawana (Oum Lellé seule ne répond pas à cette critère).

Facteurs socio-économiques :

En concertation avec les utilisateurs de la tamourt, surtout les occupants du village de L'Gligue, le projet GIRNEM a collecté des informations sur la valeur économique et le rôle social de la zone humide.

Agriculture :

La tamourt de Oum Lellé est réservé pour les animaux. Elle est un point stratégique pour les troupeaux du Hodh El Gharbi et ailleurs. Suite à un accord préalable établie

par les utilisateurs propriétaires actuels de la zone (les Oulad el Nasser), elle ne doit pas être utilisée pour l'agriculture. L'accès dans la tamourt d'Oum Lellé est ouvert pour l'élevage mobile, tandis que la gâat de Sawana, 9 km au sud, est réservée pour l'agriculture.

En 1999/2000, suite à l'inondation des champs à Sawana, quelques agriculteurs ont défriché une partie de la tamourt d'Oum Lellé, côté Nord-Est sans l'accord des propriétaires ni l'administration. Ils étaient réprimandés par la fraction propriétaire de la tamourt.

Elevage :

Oum Lellé est l'une des zones humides les plus importantes du Hodh El Gharbi. Parmi les tamourts étudiées seule Tali accueille une quantité d'animaux pareils. Le tableau ci-dessous montre le nombre d'animaux comptés par jour à Oum Lellé pour les différents mois, de décembre 1999 à avril 2001. Ces chiffres montrent que Oum Lellé abreuve jusqu'à 24.680 têtes par jour. Donc sa présence assure l'exploitation des superficies de pâturages importants. Elle représente une valeur économique non remplaçable au Hodh El Gharbi.

Date	Nombre d'animaux en moyen par jour
Dec-99	7931.5
Jan-00	13014
Feb-00	24680
Mar-00	8976
Apr-00	9997
Oct-00	1730
Nov-00	2503
Dec-00	13121
Jan-01	5518
Feb-01	3342
Mar-01	2404
Apr-01	2044

La cueillette des sous- produits forestiers :

La tamourt d'Oum Lellé est surtout importante pour la cueillette de Jibjibs (Nibik), pour consommation locale, le bois mort comme bois de chauffe et Salaha, les gousses d'Amour aliment supérieur, riche en nutriments pour les caprins et un tanin naturel.

Le cadre social :

La tamourt de Oum Lellé appartient aux Oulad El Nasser (fractions Ehel Abdel Wahab). Elle est gérée en interrelation avec la gâat de Sawana. Le système de zonage d'activités pratiquées entre les deux zones a jusqu'à maintenant à assurer la survie de la population humaine et la diversité biologique.

Conclusions et recommandations :

La tamourt est en bon état, mais il y a quelques inquiétudes :

- Le défrichement des nouveaux terrains agricoles au Nord-Est de la tamourt en 1999. A cet effet, les gestionnaires de la tamourt doivent assurer en permanence la surveillance de la zone.
- La chasse des animaux sauvages (Ex. le Renard Pâle) considéré menace aux troupeaux domestiques, est souvent tué par les éleveurs qui le prennent

pour des chacals, tandis qu'il représente une autre espèce moins dangereuse.

- La tamourt d'Oum Lellé doit continuer d'être réservée pour l'abreuvement des troupeaux mobiles. Elle est une ressource naturelle vitale pour l'élevage mobile.